

Diocèse de Viviers : Mgr Blondel redéfinit la paroisse

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 4 février 2012



Le 28 janvier, l'évêque de Viviers a invité ses prêtres, diacres et laïcs à une *journée de réflexion et de partage*. 10 ans après la promulgation des 24 paroisses remplaçant les 368 paroisses précédentes, il était temps de faire un bilan. Il reste 124 prêtres dont 106 séculiers incardinés dans le diocèse.

Le père Michel Martin, vicaire général, a animé cette journée :



Mgr Blondel a redéfini la paroisse ainsi :



La paroisse communion de communautés locales, c'est notre avenir ! Alors, n'attendons pas l'énoncé de règlement universel ou la définition de frontières entre les responsabilités et les groupes, là nous irions dans le mur. Accueillir, vouloir et vivre la paroisse communion de communautés locales, c'est un acte de foi dans la relation, dans la confiance mutuelle. Voilà ce que le Seigneur institue entre ses disciples, et nous avons beaucoup de travail pour vivre l'écoute, l'accueil, le respect, pour avoir un peu moins peur les uns des autres. La paroisse communion de communautés locales, c'est croire que des idées peuvent surgir, c'est être très heureux de voir une petite équipe prendre des initiatives, c'est croire à l'inattendu de Dieu, et

pourquoi pas à une proposition à laquelle nous n'avions pas pensé, mais qui vient peut-être d'un charisme ou d'une expérience qui s'est passée autre part. Le Christ est celui qui fait toute chose nouvelle aujourd'hui. L'EAP, les Conseils, les Equipes-Relais sont témoins de cette vie, de ces surgissements, de cette qualité. Leur service principal est de veiller à ce que le visage de nos communautés soit parlant d'Evangile, que la Parole circule, que la prière simple surgisse. Oui, ça c'est notre vocation, c'est ce que nous avons à bâtir, et cela se joue dans la communauté locale et dans la paroisse.